

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 COMMUNE DE GRIGNY-SUR-RHÔNE
 DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 Séance du 12 décembre 2025

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	21	8	0

Date de convocation le 5 décembre 2025

Président: M. Xavier ODO.

Secrétaire de séance : M. Amar MANSOURI.

Présents :

M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, Mme Najoua AYACHE, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Marie-Claude MASSON, M. Djamel MESAI-MOHAMMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, Mme Delphine FAURAND, M. Théo VIGNON, M. Florian CAMEL, M. Jérôme BUB, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI, Mme Marie-Line JULLIEN, M. Stéphane GAUBY

Procuration :

M. Guillaume MOULIN donne pouvoir à Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP donne pouvoir à M. Amar MANSOURI, Mme Maria MARTINEZ donne pouvoir à Mme Marie-Claude MASSON, M. Maxime MONTET donne pouvoir à M. Xavier ODO, Mme Aurélie FRONTERA donne pouvoir à M. Olivier CAPELLA, Mme Chloé OLLAGNIER donne pouvoir à Mme Victoria MARI, M. Roland DÉCOMBE donne pouvoir à Mme Daniela SEIGNEZ, Mme Pia BOIZET donne pouvoir à M. Monji OUERTANI

ORCHESTRE EN TEMPS PÉRISCOLAIRE 2025-2026 - MISE EN PLACE D'UN ATELIER - CONVENTION ENTRE LA VILLE DE GRIGNY-SUR-RHÔNE ET LE CENTRE SOCIOCULTUREL L'AGORA

En adéquation avec le projet éducatif municipal, au regard de l'impact positif d'une pratique artistique régulière et de développement personnel pour les enfants, la Ville souhaite développer le projet « Orchestre en temps périscolaire » par la mise en place d'un atelier à destination des enfants fréquentant les temps périscolaires des écoles élémentaires.

L'atelier « Orchestre en temps périscolaire » est un projet qui s'inscrit dans le cadre de la Cité éducative dont il bénéficie du cofinancement, et qui a pour objectif de :

- Renforcer la pratique artistique et culturelle des enfants dans le cadre périscolaire (pause méridienne et soir) ;
- Favoriser la pratique musicale collective et individuelle pour le plus grand nombre ;
- Favoriser la rencontre avec les œuvres, les artistes et les lieux de culture ainsi que l'appropriation de connaissance par les élèves ;
- Contribuer au dynamisme de la vie culturelle du territoire et envisager à terme de répondre à l'appel à projet « orchestre à l'école ».

Pour ce faire, il est proposé au Conseil municipal confier la mise en place de l'atelier « Orchestre en temps périscolaire » au Centre Socioculturel l'Agora et d'approuver la convention afférente pour l'année scolaire 2025-2026 qui définit notamment les conditions de mise en œuvre de cet atelier et le montant de la participation financière de la Ville.

Vu la convention ci-jointe,

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

D'APPROUVER la convention ci-jointe entre la Ville de Grigny-sur-Rhône et le Centre socioculturel L'Agora relative à la mise en place de l'atelier « Orchestre en temps périscolaire »;

D'AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention ;

DE DIRE que les crédits seront inscrits au budget principal de la Ville correspondant.

Suffrages exprimés	29	
Vote(s) Pour	29	M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, M. Guillaume MOULIN, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Marie-Claude MASSON, Mme Maria MARTINEZ, M. Djamal MESAI-MOHAMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, M. Maxime MONTEL, Mme Delphine FAURAND, Mme Aurélie FRONTERA, Mme Chloé OLLAGNIER, M. Théo VIGNON, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, Mme Pia BOIZET, M. Jérôme BUB, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI, Mme Marie-Line JULLIEN, M. Stéphane GAUBY
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le vendredi 12 décembre 2025.

Le Maire,
Xavier ODO.

Le secrétaire de séance
Amar MANSOURI.

